



Prix du langage simple et clair
dans les services publics

Communiqué

Prix « Soyons clairs » : **participez jusqu'au 10 juin !**

Un site internet ou une application qui facilite l'information des usagers ? Des courriers ou courriels clarifiés ? Des SMS ou des notifications simples en temps réel ? Des formulaires simplifiés ? Un guide pour expliquer des droits ?

Le Prix « Soyons clairs » est destiné à stimuler et récompenser les initiatives en faveur de **l'amélioration de la qualité des écrits d'information administrative** dans les services publics (État, collectivités, organismes sociaux...)

Le **dossier de candidature**, court et facile à remplir, peut être transmis **jusqu'au 10 juin**.

Récompensés par le Secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification, les lauréats participeront à **un voyage d'études au Canada** et verront leurs **projets publiés et partagés** au sein des services publics.



**Vous innovez pour une information administrative plus claire ?
Envoyez votre candidature jusqu'au 10 juin !**

Parrainé par :



Le jury qui distinguera au début de l'été les projets les plus remarquables est composé de : **Solène BORRAT** (designer), **Laure DE LA BRETÈCHE** (secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique), **Pauline DELPECH** (actrice, romancière, femme politique), **Loïc DEPECKER** (délégué général à la langue française et aux langues de France), **Bernard DREYFUS** (délégué général à la médiation avec les services publics auprès du Défenseur des droits), **Isabelle SAURAT** (conseillère maître à la Cour des comptes, vice-présidente du COEPIA), **Pierre-Marie VIDAL** (rédacteur en chef d'Acteurs publics).

Dossier de candidature téléchargeable sur : www.gouvernement.fr/coepia

Réception des candidatures et renseignements : secretariat.coepia@dila.gouv.fr



Contacts presse

Défenseur des droits : **Sophie Bénard** - 01 53 29 23 27 - 06 18 56 04 69 - sophie.benard@defenseurdesdroits.fr
SGMAP : **Marion Dos Reis Silva** - 01 53 18 55 01 - marion.dos-reis-silva@modernisation.gouv.fr

Avec la contribution de :

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Secrétaire général des ministères économiques et financiers, le ministère de l'Intérieur, la Direction de l'information légale et administrative (DILA) des services du Premier ministre.



Soyons clairs

Prix du langage simple et clair
dans les services publics

Le jury du Prix « Soyons clairs »

Solène BORRAT, designer, **Laure DE LA BRETÈCHE**, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique, **Pauline DELPECH**, actrice, romancière, femme politique, **Loïc DEPECKER**, délégué général à la langue française et aux langues de France, **Bernard DREYFUS**, délégué général à la médiation avec les services publics auprès du Défenseur des droits, **Isabelle SAURAT**, conseillère maître à la Cour des comptes, vice-présidente du COEPIA, **Pierre-Marie VIDAL**, rédacteur en chef d'Acteurs publics



INNOVATION

Vous innovez pour une information administrative plus claire ?
Présentez votre projet !



CANDIDATURE

Un dossier de candidature, court et simple, à transmettre jusqu'au 10/06/2016



EVALUATION

Un jury sélectionnera les projets selon la qualité de l'écrit, la personnalisation, l'impact, le potentiel...



VALORISATION

Les projets lauréats seront diffusés et les gagnants invités à un voyage d'étude au Canada